

OPERATION ODYSSEE THEATRE

DOSSIER DE CANDIDATURE

I. PRESENTATION ET PROCEDURE

■ A qui s'adresse cette opération

L'opération Odyssée Théâtre s'adresse

- aux compagnies de théâtre amateur
- à toute personne désireuse de présenter un projet théâtral (comédiens, metteur en scène, associations ...) pour autant qu'elle soit associée à un acteur culturel.

■ Echéancier des dossiers de candidature

L'opération se déroule sur deux semestres, soit deux appels à candidature :

- Pour le 1^{er} semestre (spectacle joué entre janvier et juin), le dossier de candidature doit être rentré pour le 10 octobre de l'année précédente;
- Pour le deuxième semestre (spectacle joué entre septembre et décembre), il doit être rentré pour le 15 avril de l'année en cours.

■ La rencontre préalable avec la province

La candidature est déposée sur base de la fiche de rencontre jointe en annexe. Elle émane toujours d'une rencontre préalable avec les personnes en charge du secteur théâtre, Serge Kevers. L'intérêt de cette rencontre est de cerner le projet théâtral et de faire une première analyse de la recevabilité du dossier de candidature. Elle permet également à l'animateur de relayer auprès du jury un maximum d'éléments qui composent le projet et qui ne sont pas nécessairement traduisibles dans le dossier écrit.

■ Les objectifs

Du point de vue artistique

- ▶ soutenir une création dès sa genèse par des aides financières, des aides à la promotion, et des délégations techniques qui permettent à une Compagnie de concevoir un spectacle dans toutes ses dimensions artistiques ;
- ▶ Par un accompagnement des équipes artistiques professionnelles, permettre d'un part aux comédiens(nes) de se centrer essentiellement sur leur travail d'acteur et d'autre part, rencontrer une démarche formative auprès des compagnies ;
- ▶ Soutenir et/ou inciter la prise de risque artistique ;
- ▶ créer des passerelles entre le théâtre amateur et professionnel par la délégation d'un metteur en scène, scénographe ou autre ;

Du point de vue du public

- ▶ Encourager les diverses formes théâtrales par une affiche éclectique (théâtre action, improvisations, ...) qui invite le public à la découverte ;
- ▶ Échanger les publics des Compagnies qui ont tendance à jouer en cercle fermé devant leur public de fidèles ;
- ▶ Permettre au public d'aller voir 3 à 6 spectacle/semestre pour la modique somme de 10 € par l'instauration du Passe Odyssée ;
- ▶ Favoriser l'émergence d'un nouveau public ;

■ Les critères de sélection des projets

▶ Choix des textes

L'opération Odyssée Théâtre privilégie les projets qui

- pose une réflexion ou un regard sur des questionnements de notre époque ;
- relève d'une démarche de création originale (écriture individuelle ou collective) ou qui constitue l'adaptation d'une œuvre d'un auteur contemporain. Les projets d'un auteur classique ne seront pas prioritaires et feront l'objet d'une acceptation s'ils contribuent à enrichir le parcours formatif de la compagnie.

► Ouverture aux délégations techniques et artistiques

La compagnie doit adhérer au principe de constituer des équipes artistiques cohérentes en rapport avec l'essence même du projet théâtral. Cela implique pour la compagnie d'être ouvert à l'apport de personnes-ressources du secteur théâtre de la province de Liège susceptibles d'intégrer son équipe (habituelle parfois) pour y apporter leurs compétences techniques et/ou artistiques. La compagnie doit également envisager un complément financier si l'apport de cette personne implique un volume de travail supérieur à celui pris en charge par le secteur théâtre.

► Prise de risque

La prise de risque est un élément qui est pris en compte par le jury car elle concourt à une démarche formative.

► Adhésion au principe du passe

La compagnie doit adhérer au principe du passe qui implique sur base de valeurs collectives et solidaires, de le promouvoir auprès de son réseau et de vendre un maximum de passes au regard de leur moyen interne (dépend de la formule du projet, du nombre de comédiens impliqués..).

Elle doit également être capable de jouer un nombre minimum de représentations permettant d'absorber le public du passe, soit 700 spectateurs, en fonction de la jauge de sa salle. Même pour une grande jauge, il est demandé un minimum trois représentations.

■ La composition du jury

Président du jury : Serge Kevers, animateur régional au Service Culture
Les chargés de cours aux Ateliers d'art dramatique en fonction de leur disponibilités et à condition de ne pas être impliqués dans un projet candidat à l'opération durant le semestre en cours : Renzo Eliséo, Grazia Di Vincenzo, Luc Jaminet.

Une personne extérieure à la province qui a l'expertise du secteur du théâtre amateur et qui s'engagerait à participer au jury de l'opération pour un an, soit durant 2 semestres.

■ Les aides possibles accordées aux projets

Les projets sélectionnés :

- une aide financière est accordée en fonction de paramètres liés à la création tels que le lieu (atypique ou...), la scénographie (scénographie légère ou importante), la nécessité de louer des locaux, l'achat éventuel de costumes...

- des délégations de vacataires pour la scénographie, la création lumière, la régie, la dramaturgie, la chorégraphie, la mise en scène. Le volume des prestations est déterminé en fonction des besoins du projet, de sa forme...

Seules les aides à la mise en scène sont cadencées en fonction du nombre de comédiens à savoir :

De 1 à 8 comédiens, 35 x 3h.

De 8 à 16 comédiens, 43 x 3h.

De 16 comédiens et plus, 54 x 3h.

- Gratuité du studio d'enregistrement de la Province de Liège

- Prêt de matériel

- Mise à disposition d'un chauffeur et d'un camion pour l'acheminement du matériel.

- Une promotion commune sous forme d'affiche, dépliants (voir ci-dessous).

Les projets non sélectionnés

Ils peuvent bénéficier d'aides artistiques et/ou techniques de moindre importance.

Une aide financière n'est pas prévue pour ces projets.

Possibilité de gratuité du studio d'enregistrement en fonction des disponibilités.

L'ensemble de ces aides possibles font l'objet d'une deuxième rencontre entre l'animateur de la province et le candidat, après la réunion du jury afin de déterminer au cas par cas les différents soutiens apportés par le secteur théâtre.

■ La promotion

La promotion fait partie des aides apportées par l'opération Odysée Théâtre pour les projets sélectionnés. Elle se compose

- d'une affiche qui reprend l'ensemble des créations sélectionnées pour le semestre en cours ;
- d'un dépliant qui reprend les informations détaillées des différentes créations (lieu, descriptif, dates...) ;
- d'un site internet
- d'encarts publicitaires
- du passe Odysée Théâtre vendu au tarif fixe de 10 €, quelle que soit le nombre de créations à l'affiches, disponibles dans différents points de vente que sont :
 - Bibliothèque des chiroux- au comptoir de la médiathèque
Rue des croisiers, 15, 4000 Liège
 - Maison du tourisme
Ilot st Michel – Place Saint-Lambert – 4000 - Liège
 - Stand d'accueil et de billetterie de Belle-ile – Galerie Belle - ile
 - Antenne de Huy
Avenue des ardennes, 8 – 4500 Huy
 - Antenne de Verviers
Rue des martyrs, 1 – 4800 Verviers.

Chaque création théâtrale a la possibilité de développer sa propre promotion parallèlement à l'opération Odysée Théâtre, pour autant qu'elle y intègre le logo du Service Culture et qu'elle fasse référence à son intégration dans l'opération.

■ CONTACT : Service Culture – Province de Liège
Secteur théâtre
Rue des Croisiers, 15 à 4000 LIEGE
Serge Kevers: 04/2379728

II. FICHE DE RENCONTRE



Province de Liège - Service Culture
15, rue des croisiers, 4000, Liège
Tél : 04/237.97.28

Fiche technique de rencontre avec les compagnies

Date de la rencontre :

Présents : Noms et qualités :

.....

1. Identification de la compagnie

Dénomination :

Type d'association : ASBL / Association de fait / Autre :

Adresse de celle-ci : Rue N° B^{te}

Code postal Localité.....

Tél..... Fax

G.S.M. E-mail

Responsable à contacter : Nom Prénom

Tél. Fax

GSM

E-mail :

N° de compte bancaire :

2. Spectacle proposé

Titre :

Auteur(s) :

Adaptateur(s) :

Mise en scène :

Scénographie :

Régisseur :

5. Quel processus de travail employez-vous en cours de création de votre spectacle ?

Dotted lines for writing.

6. Quel(s) type(s) d'aide(s) souhaitez-vous obtenir ?

Définissez avec précision les aides souhaitées :

Aide technique et artistique

- Paiement du cachet d'un metteur en scène professionnel

0 scénographie

0 maquillage

0 réalisation de costumes

0 musique

0 chant

0 dramaturgie

0 régie son/éclairage

0 autres :

2) Aide financière

(Sont uniquement pris en compte les frais directement liés à la création du spectacle)

Location(s) de salle(s)

Achat de matériel (construction de décor, tissus pour la réalisation de costumes, ...)

Conception et réalisation de supports promotionnels, complémentaires à la promotion globale du Service Jeunesse

Droits d'auteur

Location de matériel non disponible au Service Jeunesse

Autres :

3) Prêt de matériel - Service Jeunesse

Prêt de matériel : durée d'emprunt estimée du au

Prêt d'un camion avec chauffeur oui - non

Autres :

4) Autres

Enregistrement de la bande son au studio de la médiathèque provinciale

Photos du spectacle

Location de salles à l'Espace Belvaux pour les répétitions

5) Demande spécifique

.....
.....
.....
.....